



# PROCES VERBAL

## RÉUNION PUBLIQUE

### DU CONSEIL MUNICIPAL

#### DU 1<sup>ER</sup> FEVRIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 1<sup>er</sup> février, le Conseil Municipal dûment convoqué le vendredi 19 janvier 2024 s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Ladislav Polski, Maire.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h35 et propose de nommer Monsieur Fabien Bonnafoux, secrétaire de séance.

Après les votes, Monsieur Fabien Bonnafoux est désigné secrétaire de séance et procède à l'appel :

PRÉSENT(E)S : M. Ladislav Polski, Mme Rosalba Nicoletti-Dupuy, M. Didier David, Mme Emmanuelle Fernandez-Baravex, M. Stéphane Poulet, Mme Isabelle Depagneux-Segaud, M. Jean-Paul Genieys, Mme Chantal Carrié, M. Alain Brunetti, Mme Marie-Pierre Parini, M. Jacques Bisch, M. Charlie Ferrero, Mme Noëlle Dyot-Gerardin, M. Maurice Bernardi, M. Alain Junguené, Mme Annabel Beccatini-Gesrel, Mme Fabienne Bermond, Mme Sylvie Daniel, M. Gilles Ugolini, M. Laurent Portelli, Mme Sophie Bournot, Mme Marion Troyat, Mme Sabrina Missud-Guillet, M. Mohamed Abdelaziz Tafer, M. Fabien Bonnafoux, M. Jean-Marie Fort, Mme Isabelle Martello, M. Didier Razafindralambo, Mme Annick Meynard, Mme Virginie Escalier, M. Guy Ferrandez.

#### EXCUSÉ(E)S ET REPRÉSENTÉ(E)S :

M. Christophe Bosio représenté par Mme Fernandez-Baravex  
Mme Audrey Bruno Giannini représentée par M. Bisch

Secrétaire de séance : Monsieur Fabien Bonnafoux

Nombre d'élus en exercice : 33

Nombre de votants : 33

Nombre de présents : 31

## ORDRE DU JOUR

### DELIBERATIONS

#### *Finances*

1 – Rapport d'orientations budgétaires 2024

---

### DECISIONS MUNICIPALES

**N°28-23 :** Conférence des Financeurs – Département des Alpes-Maritimes. Candidature à l'appel à projet 2021 « soutien aux actions de prévention et innovation à la perte d'autonomie dans les Alpes-Maritimes »

**N°29-23 :** Ouverture comptes à terme au 1<sup>er</sup> janvier 2024

---

#### ***Monsieur le Maire :***

J'informe nos concitoyens trinitaires qui nous regardent et nous écoutent qu'une connexion internet fragile cet après-midi pour des raisons extérieures, peut rendre instable la diffusion. C'est la raison pour laquelle nous avons un peu tardé à débiter donc, il n'est pas impossible que la connexion soit brouillée ou interrompue. En tous les cas, nos débats sont enregistrés et seront diffusés en différé sur le site de la Ville comme c'est l'habitude. Bon, il semble que la connexion fonctionne pour l'instant. Je vais donc pouvoir procéder à l'ouverture de la séance et je vais passer la parole à monsieur le Secrétaire de séance, monsieur Fabien Bonnafoux. Vous avez la parole pour procéder à l'appel.

#### ***Monsieur Bonnafoux :***

Bonsoir.

**Le secrétaire de séance procède à l'appel.**

#### ***Monsieur Bonnafoux :***

Le quorum est atteint Monsieur le Maire.

#### ***Monsieur le Maire :***

Je vous remercie.

XXXXXXXXXXXX

### VOTE DU PROCES-VERBAL DU 14 DECEMBRE 2023

#### ***Monsieur le Maire :***

Nous pouvons donc régulièrement délibérer et je vais inviter l'assemblée à se prononcer sur le procès-verbal de la séance du 14 décembre 2023. Y a-t-il des observations ? Madame Meynard vous avez la parole.

**Madame Meynard :**

Oui, bonsoir. Vous m'entendez ?

**Monsieur le Maire :**

Oui.

**Madame Meynard :**

Je n'ai pas l'impression.

**Monsieur le Maire :**

Cela fonctionne ou pas ?

**Monsieur David :**

Non cela ne fonctionne pas.

**Madame Meynard :**

Merci.

**Monsieur le Maire :**

Qu'on donne un micro qui fonctionne à madame Meynard.

**Madame Meynard :**

Oui, bonsoir. Donc, en ce qui concerne le procès-verbal du dernier conseil municipal donc, nous nous abstiendrons. Par contre au niveau de notre groupe La Trinité qui nous ressemble, on voulait si vous voulez donc, indiquer que nous soutenons le mouvement des agriculteurs actuellement et à ce sujet, on souhaite avoir une pensée pour les personnes qui sont décédées au début de ce mouvement et on voulait savoir si vous aviez l'intention de mettre les panneaux de la commune à l'envers comme certaines communes ont fait en soutien de cet événement actuel, merci.

**Monsieur le Maire :**

Ecoutez, nous soutenons évidemment comme la majorité de la communauté nationale, la souffrance et la colère des agriculteurs. Je m'en entretenais d'ailleurs récemment avec certains agriculteurs de notre commune. L'un de nos oléiculteurs bien connu, s'est d'ailleurs exprimé sur France Bleue Azur cette semaine. Voilà, je crois que nous n'avons pas besoin de procéder à des retournement de plaques pour être, d'une façon sérieuse et empathique, en solidarité avec nos agriculteurs sur ce sujet de la souveraineté alimentaire et de la problématique des normes qui, au-delà même d'ailleurs de nos agriculteurs se pose à un grand nombre de secteurs de la vie économique et évidemment, il faudra songer, mais là je sors un peu, puisque vous évoquez ce sujet-là, on sort un peu de notre sujet, mais il faudra sans doute effectivement à l'échelon national et européen que les choses soient faites pour que la souveraineté et la protection soit plus solide en faveur de notre modèle économique et social. Mais je ne voudrais pas Madame Meynard que vous nous entraîniez en dehors de l'ordre du jour et je vous propose que nous revenions à cet ordre du jour et que donc, nous votions sur le procès-verbal de notre précédent Conseil municipal. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Qui est pour ? Il est adopté.

**Vote du Conseil :**

**Pour : 29**

**Contre : 0**

**Abstention : 4**

*CCCCCCCC*

**DELIBERATION N°1 - Rapport d'orientations budgétaires 2024**

**Monsieur le Maire :**

L'ordre du jour appelle ensuite une délibération unique, enfin qui n'est pas d'ailleurs une délibération puisque nous n'aurons pas à voter, mais simplement à débattre de façon ouverte autour de nos orientations budgétaires et donc, c'est ce rapport d'orientations budgétaires qui va nous être présenté par monsieur l'Adjoint aux finances. Nous allons projeter des éléments ici dans la salle du Conseil municipal qui devraient être aussi accessibles à ceux qui nous regardent en ligne. Et donc pour cette présentation, vous avez la parole monsieur l'Adjoint.

**Monsieur Genieys :**

En vous priant de nous excuser si on a des petits problèmes de lenteur dans le défilé des tableaux à cause des problèmes techniques dont on vous a parlé. Donc mes chers collègues, nous engageons ici ce soir et c'est d'ailleurs le seul ordre du jour du Conseil, le débat annuel sur nos orientations budgétaires. Toutes les communes de plus de 3 500 habitants doivent organiser ce débat, cela dans les deux mois précédant le vote du budget. Ce débat qui ne donne pas lieu à vote est appuyé sur le rapport d'orientations budgétaires, document exhaustif qui vous a été transmis et dont les éléments chiffrés ont un caractère estimatif. Je vous propose de reprendre avec vous au préalable, les grandes lignes de ce rapport. Nous avons intitulé ce rapport « les moyens d'agir ». Oui, ces moyens sont les bases solides que nous avons pu instaurer et ils nous permettent à présent d'agir. Je mettrai en exergue deux engagements majeurs qui donnent maintenant lieu à réalisation et qui vont durablement transformer notre cadre de vie. Le premier concerne le vaste plan de rénovation thermique de l'ensemble de nos bâtiments. En premier lieu, des bâtiments scolaires. L'effort de la commune en la matière est sans précédent et oui, nous investissons massivement en profitant pleinement des Fonds verts dans des réalisations qui vont diminuer notre facture énergétique et d'un point de vue environnemental, nous permettre d'atteindre dès l'horizon 2026, les objectifs fixés pour 2030 par l'accord de Paris. Le deuxième, c'est la sortie de terre de notre salle culturelle et de loisirs. Il faut se rendre compte que ce projet inscrit comme la priorité du mandat, attendu par la population, rendu possible dans sa configuration quasi définitive par une capacité financière restaurée, va durablement impacter l'image de notre ville. Ce projet va bien au-delà d'une salle polyvalente fonctionnelle, il permet de redessiner et on pourrait dire de créer enfin, notre cœur de vie. Notre orientation budgétaire s'inscrit encore en 2024, dans un contexte international et national incertain. Les incertitudes économiques mondiales, le niveau élevé des coûts énergétiques, la persistance d'une inflation généralisée, la guerre en Ukraine, la guerre au Moyen-Orient sont notre actualité. Dans ce cadre, les collectivités locales au plus près du quotidien de la population, offrant des services publics de proximité aux usagers et des structures publiques faites pour valoriser sur le long terme leur cadre de vie, sont les acteurs et les garants de la puissance publique au sens noble. La loi de finances 2024 s'inscrit dans un contexte national encore marqué par l'inflation avec une prévision de 2,6 % d'augmentation et une faible croissance économique, augmentation prévue de 1,4 du PIB qui sera difficile d'atteindre. Elle prévoit principalement pour les collectivités locales, une révision à la hausse de la dotation globale de fonctionnement à hauteur de 320 millions d'euros et il est à noter que l'intégration d'un quartier de la commune dans la géographie prioritaire va se traduire concrètement par une augmentation de notre DGF. La loi de finances décide aussi une hausse de 3,9 % des bases fiscales ainsi qu'un abondement du budget vert à hauteur de 2,5 milliards d'euros. En 2023, deux accords de subventions sur ce Fonds vert ont été obtenus d'un montant de 1,5 million d'euros pour la rénovation thermique de l'école Lepeltier et l'opération foncière de la gare. En 2024, la commune entend agir sur les différents leviers que sont outre ce Fonds vert, la DETR, le plan rebond de la CAF, le soutien du Département et de la Région, cela pour permettre la réalisation de son plan pluriannuel d'investissement. Le rapport en votre possession trace un portrait synthétique de la commune en matière de population, de logement, d'emploi. La population trinitaire selon les sources Insee, s'élève à 10 344 habitants d'une relative stabilité sur le long terme avec une augmentation du nombre des naissances. Le nombre de logements progresse, notamment le nombre de résidences principales dont le taux est 10 % supérieur à la moyenne nationale. 2024 sera marquée par la suppression de la carence SRU décidée par le préfet le 29 décembre 2023. Le résultat de 3 années de travail efficace, la commune retrouve sa souveraineté en matière de logement et ne paiera plus la surpénalité qui nous taxait à hauteur de 120 000 €. La commune connaît l'arrivée de jeunes actifs avec enfants, ce qui implique des exigences fortes en matière de services de proximité, crèches, écoles, équipements sportifs. Le taux d'activité est supérieur à la moyenne nationale et le chômage inférieur de 20 %. La commune compte 30 % de sa population en emploi salarié et une représentation au-dessus de la moyenne départementale des emplois dans

le secteur industriel et de la construction. Le déplacement est un problème majeur pour les habitants et les travailleurs trinitaires. Nous avons un graphique qui consacre clairement la part écrasante de la voiture comme moyen de transport, elle en constitue 72,1 % contre 10,5 % au transport en commun. La même étude sur la commune de Saint-Laurent-du-Var notre pendant à l'ouest de Nice, démontre une situation similaire. L'arrivée de la ligne T5 du tramway est la clé principale du changement en la matière. Dans ce contexte rapidement parcouru, s'inscrivent nos moyens et notre action pour 2024. L'évolution de notre budget de fonctionnement qui approchera les 21 millions d'euros sera marqué par la consolidation des services de proximité créés ou repris en gestion directe. L'amélioration continue de la trésorerie de la commune consolide idéalement la trajectoire de la Ville de La Trinité. Les efforts de gestion cumulés ont permis de reconstituer une trésorerie positive en 2023. En 2024, la commune entre dans une nouvelle ère qui lui permet de gérer de façon dynamique sa trésorerie puisque des comptes à termes rémunérateurs au taux de 3,66 % ont été ouverts auprès des finances publiques pour un montant de 1,8 million d'euros. Aussi, la commune se trouve en situation de négocier avantageusement les taux de prêt pour financer ses investissements de façon équilibrée sur le long terme. Le graphique ci-dessus montre parfaitement la progression de la commune en la matière sur les 6 dernières années. Situation nettement négative jusqu'en 2021, deux années 2021, 2022 de redressement et nous atteignons en 2023, une trésorerie positive, j'ai dit 2023 ? Je retarde. Une, comment dire, une trésorerie positive à hauteur de plus de 3 millions d'euros stabilisée. En matière de dépenses de gestion, le maître mot est rigueur et maîtrise. Les réorganisations entreprises, il a du mal à me suivre ou c'est moi qui ai du mal. Les réorganisations entreprises, les investissements stratégiques sur les économies d'énergie, le parc automobile, la logique d'internalisation des compétences, les choix budgétaires en étroite collaboration avec des services très impliqués viennent consolider la trajectoire de redressement engagée. A l'horizon 2024, les charges à caractère général devraient se stabiliser à leur niveau de 2019 alors que la commune aura entièrement intégré les reprises de compétences. L'évolution des dépenses de personnel est bien sûr liée à deux facteurs, l'inflation et principalement la reprise de compétences. La hausse de ces charges en raison des mesures de pouvoir d'achat d'inflation est estimée à 600 000 €. La totalité de reprise de compétences aura entraîné une charge salariale supérieure de 4 454 000 €. Elle était auparavant supportée par la commune, on y reviendra, à un niveau beaucoup plus élevé qui dépassait les 5 millions d'euros. L'année 2023 aura été marquée par une capacité d'autofinancement affirmée en-dehors de toutes recettes exceptionnelles, 2021, 2022 étaient impactées par ces recettes. En effet, l'épargne de gestion s'établit maintenant à 1,5 million d'euros et c'est la première fois depuis plus de 10 ans que la commune couvre le remboursement de sa dette par une épargne résultant uniquement de sa gestion courante, hors recettes exceptionnelles. Alors, en regardant ce tableau, en bleu vous avez la capacité d'autofinancement brut, en rouge le remboursement de la dette. La barre bleue doit se situer au-dessus de la barre rouge dans un souci de bonne gestion. Cela n'a jamais été le cas, hors ressources exceptionnelles depuis plus de 10 ans. Les années 2021, 2022 ont été marquées par ces recettes, ce qui explique le graphique. 2023 et 2024 n'intègrent aucune recette exceptionnelle et l'équilibre obtenu se fait naturellement. L'année 2023 a été aussi marquée par la reprise de compétences Petite Enfance, Jeunesse, Sport au 1<sup>er</sup> septembre. Ces reprises ont été réalisées comme celles de l'Animation auparavant en 2022, dans un cadre de partenariat constructif avec le syndicat. Un premier comparatif des charges salariales au sein du syndicat par rapport à la commune et je l'ai déjà dit en utilisant les dépenses de 2021 réactualisées, permet de constater comme c'est démontré sur un tableau qui doit se situer un peu plus loin, voilà, voilà, une économie nette minimum de plus de 600 000 €. Ces reprises de compétences ont été synonyme de développement des services publics à l'usage des Trinitaires. En plus des mutualisations possibles, la commune peut désormais appréhender les politiques publiques de la sphère éducative comme un tout. Alors, ces reprises ont permis le renforcement des services publics, je le disais, du champ éducatif et de la jeunesse, la création d'un Relais Petite Enfance trinitaire ouvert tous les jours sur La Trinité, trois fois plus de place pour les séjours ski et autres séjours pour les enfants et adolescents, le renforcement de l'activité de la Maison des Jeunes, l'extension des horaires du périscolaire, la création d'un guichet unique Famille à La Trinité, la création de 13 places en crèches, soit 20 % de hausse du nombre de places, enfin la mise en place d'une piscine d'été communale au Palais des Sports pour l'apprentissage de la natation. Avec les reprises de compétences, la situation des ressources humaines de la commune sera maintenant stabilisée avec plus de 300 agents. La majorité des agents sont titulaires, mais les reprises de compétences ont engendré la récupération de nombreux contractuels. La commune a engagé une politique ambitieuse de titularisation progressive des contractuels, ainsi 10 % des effectifs sont d'ores et déjà stagiaires. En la matière, la commune poursuit son plan de soutien au pouvoir d'achat des agents municipaux

avec en 2024, la revalorisation de 1,10 € des tickets restaurant, le renforcement de la participation mutuelle à hauteur de 13 € par mois. En 2024, près de 200 € de droits sociaux supplémentaires sont accordés en moyenne à chaque agent de la commune. Au niveau des recettes de fonctionnement après une baisse de 10 % du taux communal en 2023, ce dernier sera gelé à son niveau actuel. Une revalorisation des tarifications de certains services publics, notamment les repas devra être appliquée afin de compenser la très forte hausse, la très forte inflation sur les prix facturés à la commune et qui impacte l'équilibre budgétaire. Toutes ces tarifications font l'objet d'études préalables avant décision. Par ailleurs, l'intégration des compétences opérationnelles de la Petite Enfance et du Sport va mécaniquement générer une hausse des produits de ces services sur le budget car ces recettes étaient auparavant perçues par le syndicat. Les subventions de fonctionnement vont aussi augmenter fortement et pour les mêmes raisons, notamment les subventions CAF. Enfin, l'intégration d'un quartier de la commune dans la géographie prioritaire permettra à la commune d'obtenir des subventions supplémentaires ainsi que des emprunts à taux préférentiels pour soutenir ces investissements. Mes chers collègues, j'aborderai maintenant le dernier volet du propos qui concerne notre capacité d'investissement et la réalisation de notre plan pluriannuel. La commune poursuit son désendettement malgré des investissements soutenus. La renégociation de l'emprunt toxique en janvier 2022 produit un plein effet en 2023 faisant réaliser à la commune une économie très importante de plusieurs dizaines de milliers d'euros sur son budget de fonctionnement dès l'année 2023 et pour les années à venir. La commune poursuit en la matière une politique pluriannuelle planifiée. L'intérêt de cette planification pluriannuelle en matière de désendettement, permet de lisser sur le long terme un endettement qui soit raisonnable et régulier et de réduire l'impact de la variabilité des taux. Vous aurez des indications intéressantes lors de la présentation du Compte Financier Unique en la matière puisqu'il permettra de vous donner, notamment en exergue, des informations clés, comme par exemple le taux d'épargne net ou la capacité de désendettement sont des éléments nouveaux qui seront intégrés. Vous savez que nous avons décidé d'être « commune d'expérimentation » en la matière et dès notre prochain compte en fait, le compte 2023, il n'y aura plus, ni compte administratif, ni compte de gestion. Nous serons dans le cadre du CFU comme 1 800 communes sur les 45 000 communes que compte notre pays. L'objectif, alors on revient, on est toujours sur ce tableau, évidemment notre objectif en matière de désendettement et d'emprunt c'est de toujours rester dans la zone verte dans un cadre budgétaire qui est très élargi. Les marqueurs de la zone verte pour la commune de La Trinité dont le budget annuel va s'établir autour de 21 millions d'euros sont de faire fluctuer son endettement entre 10 et 15 millions d'euros en fonction du lancement des divers projets, de faire fluctuer le remboursement de la dette entre 1,5 et 2 millions d'euros, fluctuer son autofinancement brut entre 2 et 2,5 millions d'euros, contracter selon besoin de nouveaux emprunts entre 1 et 2 millions d'euros en fonction des lancements de projet. Cette stratégie de désendettement et de définition du cadre du champ des possibles pour la commune est appliquée à la lettre. La commune prévoit de rembourser, il y a un prochain tableau qui le montre, sur le mandat 2020-2026, il arrive, voilà, nous avons la balance du désendettement 2020-2026, les remboursements d'emprunts sur la période qui se monteront à 13,6 millions d'euros et l'endettement envisagé de 6,6 millions d'euros avec une balance positive de plus de 7 millions d'euros. Un dernier point, le fait que le budget communal passe de 10, 12 millions d'euros par an à 21 millions et à plus de 8 millions d'euros par an en investissement rend cet endettement beaucoup plus supportable s'il se situe entre 10 et 15 millions d'euros, alors que la commune était endettée auparavant à hauteur de 140 %, elle n'est plus aujourd'hui endettée qu'à hauteur de 70 %. Avec une capacité d'épargne donc, durablement restaurée et un recours à l'emprunt maîtrisé, la commune poursuivra sa programmation pluriannuelle d'investissement afin d'améliorer les services publics aux Trinitaires. L'année 2023 est une année bascule. En effet, alors que les remboursements des investissements étaient devenus le principal poste budgétaire en dépenses d'investissement, l'année 2023 marque une inversion des tendances. Si la commune poursuit le remboursement de sa dette, les investissements sont désormais supérieurs à ce remboursement. Cela s'explique par un effort très soutenu en matière de subvention en 2023, ce sont près de 2,2 millions d'euros qui ont été investis en travaux et constructions dans les écoles et les bâtiments publics. En 2023, l'effort sera poursuivi et accru. A ce stade, la commune a déjà obtenu 2,5 millions d'euros d'accord de financement sur les projets qu'elle porte en direct et ce sont près de 2,5 millions d'euros qui sont en cours d'instruction en 2024, principalement pour le financement des travaux des écoles, de la crèche et de la salle culturelle et de festivités. Les travaux de construction représenteront plus de 60 % du budget d'investissement par rapport aux remboursements d'emprunts, tout en préservant l'équilibre de la section d'investissement. Notre plan pluriannuel d'investissement prévoit sur la période 2020-2026 plus de 30 millions d'euros de réalisation. Le

graphique ci-après montre la répartition thématique des investissements sur 6 ans. En 2024, les principaux investissements prévus sont donc, la poursuite de l'investissement pour la salle culturelle et de festivités et le lancement du chantier, la modernisation et la rénovation thermique de l'îlot Eau Vive/Lepeltier, l'extension de la crèche et sa rénovation thermique, l'installation de nouveaux jeux d'enfants dans les parcs et les écoles, les travaux dans les écoles en général, la poursuite de la remise à niveau des bâtiments publics, la rénovation thermique de la gendarmerie, l'amélioration du dispositif de vidéo surveillance et des équipements de sécurité de la police, la rénovation du mobilier intérieur de la médiathèque, l'installation de deux poteaux au stade et le renouvellement de son mobilier de terrain, cela pour sa conformité. Le plan pluriannuel d'investissement s'articule sur la nécessité d'ajuster la réalisation des investissements en fonction de leur équilibre financier. La situation de la commune et son passé récent exige d'avoir une visibilité en la matière. Le maintien d'une forte capacité d'autofinancement est une condition nécessaire à l'engagement des organismes financiers et l'obtention des subventions et à nos réalisations. En tout domaine, la Ville de La Trinité agit comme une boussole de l'idéal républicain qui s'incarne concrètement dans des politiques communales au service de l'épanouissement des Trinitaires à tous les âges de la vie. J'étais un petit peu long dans cette présentation, je vous remercie.

**Monsieur le Maire :**

Merci beaucoup monsieur l'Adjoint. Non, vous n'avez pas je crois été trop long parce que c'est tout le sens de ce débat annuel que de prendre le temps qu'il faut et la précision qu'il faut, pour développer dans un document auquel nous avons choisi de donner le titre « les moyens d'agir », de donner dans un document les grandes orientations de notre trajectoire. Une trajectoire financière que vous avez parfaitement développée et qui pourrait se résumer très simplement : la possibilité d'investir avec la priorité que nous répétons sans cesse de à l'éducation parce que l'éducation dans la société dans laquelle on vit évidemment, c'est la responsabilité absolue de tous les pouvoirs publics et donc, le devoir que nous avons de permettre à chaque enfant qui grandit dans notre commune de devenir progressivement un adulte et un citoyen qui prendra sa place dans la société est notre priorité. Donc, investir dans les écoles d'abord, investir dans nos projets et vous l'avez dit dans cette salle de culture et de festivités qu'attendent les Trinitaires depuis si longtemps, investir dans tous les domaines que vous avez listés, investir d'une part, créer de nouveaux services d'autre part. Vous l'avez dit, des services dans tous les champs là aussi de la compétence éducative, la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, les sports, tous les services de la chaîne éducative, mais aussi les services publics les plus immédiats d'accueil et nous inaugurerons dans quelques jours ce guichet France services, ce guichet municipal France services appuyé par l'État qui permettra aux Trinitaires d'avoir ces permanences de sécurité sociale, d'impôts et de tous les services publics dont ils ont besoin. Et pendant que nous investissons, pendant que nous développons de nouveaux services, eh bien nous continuons de désendetter la commune alors même que nous avons cette année baissé de 10 % le taux communal de la taxe foncière. C'est donc une trajectoire extrêmement solide et saine et je crois qu'aujourd'hui effectivement, nous pouvons nous en réjouir et je vous remercie beaucoup de ce travail que vous avez conduit avec notre administration bien entendu, avec l'administration de l'État aussi. Je recevais il y a encore peu de temps, de nouveau, les félicitations du Directeur Départemental des Finances Publiques qui sait le chemin que nous avons accompli, nous, qui avons récupéré une commune dans le réseau d'alerte et qui aujourd'hui, avons une commune notée à 100 sur 100 par tous les indicateurs des finances publiques. Voilà, je propose que nous puissions débattre, qui souhaite intervenir ? Madame Martello vous avez la parole.

**Madame Martello :**

Bonsoir. Vous m'entendez ? Oui. Alors en préambule, nous souhaitons dire que nous n'allons pas assommer les Trinitaires avec des questions trop techniques et que nous souhaitons aborder simplement et avec sérieux cette discussion avec nos réflexions sur ce document. Un peu d'humour pour commencer. Ce soir vous présentez un document de 33 pages à cette assemblée avec 8 pages blanches. Faut-il voir le syndrome ? De la page blanche. Plus sérieusement, vous évoquez en page 7 le contexte international incertain avec entre autres la guerre entre Israël et le Hamas. Il s'agit de la guerre entre Israël et le mouvement terroriste du Hamas. En page 10, vous abordez la question du logement. Vos prévisions de production de logements sociaux entrent dans le calcul de la baisse du montant de la sanction financière. Cependant, les conséquences qui découlent de cette bétonnisation vous n'en parlez pas. A titre d'exemple, comment allez-vous agir pour améliorer les routes, les accès, les réseaux qui ne sont plus adaptés ? En prime, vous étendez méthodiquement un sens de

circulation aberrant sur le domaine communal avec bien évidemment les zones bleues que nous considérons comme une nouvelle taxe pour les Trinitaires, tout comme le prix des vignettes de stationnement. Encore une fois, le pouvoir d'achat des Trinitaires n'est pas votre priorité. En page 12, vous abordez le déplacement. Sur le tableau sur les moyens de transport, vous nous présentez une base de 0,3 % pour la mobilité en vélo. Alors on se demandait s'il y aurait une quantification, un compteur d'utilisation de cette piste cyclable qui est déjà recyclée en espace partagé. Cela peut être intéressant pour identifier dans le temps, l'évolution de son utilisation et nous le répétons, cette piste cyclable a des conséquences sur la circulation, tout le monde le constate à tout moment de la journée. Le ralentissement voire l'arrêt des véhicules et des camions engendrent une pollution visuelle, sonore, atmosphérique préjudiciable, nous semble-t-il, pour les habitants et les usagers. En page 16, en ce qui concerne le tableau de la trésorerie de la commune entre 2014 de 2024 donc, la trésorerie s'élève en cumulé à 4 238 730 €. Nous remarquons que si l'on soustrait simplement à cette somme de valeur relative ce qu'a rapporté l'augmentation de la taxe foncière pendant ces 4 années, soit environ 4 millions, on se situerait en dessous de la ligne jaune de référence. En page 20, vous abordez l'évolution de la capacité d'autofinancement. Le graphique est élogieux et pose l'arrivée en 2020 du génie des finances publiques. Alors qu'a-t-il fait pour redresser cette capacité d'autofinancement ? Il a tout simplement taxé fortement les propriétaires trinitaires, je rappelle plus 40 % de taxe foncière sur la part communale et brader le foncier communal, pour mémoire la vente à la Métropole du terrain dit « ATTIA », terrain du Collet qui s'est soldé par la perte d'un million d'euros environ par rapport à la valeur du terrain estimée par les domaines et ce terrain est passé de terrain pollué à terrain constructible et ressemble aujourd'hui à une déchèterie. En page 21, c'est le bilan de la reprise des compétences de la Petite Enfance, de la Jeunesse et des Sports. Alors, il est présenté dans le graphique de ce transfert de compétences, des économies sur le seul poste du personnel. Pourquoi n'a-t-on pas fait la même comparaison sur les dépenses de fonctionnement ? Le graphique aurait été sans doute différent. En page 24, pour une meilleure lisibilité, l'organigramme mériterait une présentation en format A4 parce qu'on a beaucoup de mal à voir. En page 25, c'est la revalorisation des tarifications de certains services publics. Il est indiqué que la hausse des produits de base du repas de cantine est un réel problème et risque de se traduire par une augmentation des prix à la prochaine rentrée scolaire. Pouvez-vous le confirmer et l'annoncer ce soir ? Et d'ailleurs, il me vient à l'idée. C'est une première journée de grève, enfin c'est une journée de grève, la première que vous gérez avec la reprise des compétences. Pourriez-vous nous dire comment s'est passé le service minimum d'accueil obligatoire ? En page 25, il s'agit de l'intégration d'un quartier de la commune dans la géographie prioritaire. Alors ce n'est pas une bonne nouvelle car c'est un indicateur d'augmentation du taux de pauvreté et de la porosité de la Trinité avec les quartiers en géographie prioritaire environnant. En conséquence, une diminution également de la valeur des biens dans l'environnement de ce quartier. On ne sait pas lequel est-ce d'ailleurs ce quartier. Page 28, la commune poursuit son désendettement. Alors, le portrait du désendettement communal sous forme de tableau montre que chaque année la commune fait un prêt et chaque année, il est plus important pour poursuivre la mise en œuvre des plans pluriannuels d'investissement. De tunnel vert, nous allons passer à soleil vert. Les renégociations des prix anciens, voulues par le Maire et présentées comme un désendettement, semble être un artifice. Si effectivement à court terme les résultats semblent positifs et c'est ce qui est démontré dans le tableau pour les années allant jusqu'à 2026, en rallongeant considérablement la durée des nouveaux prêts puisqu'ils courent jusqu'en 2032, on se rend compte au final que cette renégociation a un coût non négligeable pour les contribuables trinitaires. Les impôts, quant à eux restent à des taux qui côtoient la folie. Alors, oui avec ces pratiques : augmentation des impôts, emprunts, n'importe quel maire pourrait équilibrer les comptes de sa commune. Si on doit résumer cette présentation de ce Rapport d'Orientations Budgétaires donc, un quartier de la commune de La Trinité passe en zone prioritaire, le taux de pauvreté passe de 12 à 13 %, les taux d'imposition restent très, très élevés, les emprunts sont annuels, le stationnement devient payant dans toute la commune et les zones bleues, avec les zones bleues sans oublier les vignettes de stationnement et pour ce faire vous ne reculez devant rien. On pense tous aux arbres centenaires purement et simplement arrachés, broyés, sacrifiés la nuit du 4 au 5 janvier 2024 avec l'arrêté du 2 janvier signé par votre adjointe à l'environnement Emmanuelle Fernandez-Baravex. Pourquoi ? On a toujours pas compris. Les commerçants du cœur de ville baissent leur rideau, il n'y a qu'à regarder le fantomatique boulevard Général de Gaulle. Bon, on arrive à se demander à quand le passage du collège en zone d'éducation prioritaire. Donc, pour terminer, les Trinitaires se sentent complètement dépossédés, démunis devant cette transformation à marche forcée de leur lieu de vie. Perdre l'identité de leur commune qui devient un clone de sa voisine niçoise. Cette sociologie urbaine ne leur convient pas, ce modèle

d'aménagements déconnectés de leur espace et habitude de vie ne leur convient pas, ces dépenses pour y parvenir ne nous conviennent pas. Nous nous préférons le concept de cité jardin, de ville à la campagne pour la commune de La Trinité et nous ne sommes pas les seuls. Je vous remercie.

**Monsieur le Maire :**

Merci. Y a-t-il d'autres observations ? Madame Escalier vous avez la parole.

**Madame Escalier :**

Bonsoir à tous. Alors c'est toujours avec beaucoup d'attention que je lis le Rapport d'Orientations Budgétaires qui est la présentation politique de vos futures décisions en matière budgétaire. Alors je la lis avec beaucoup d'attention. Pour faire le tri de ce qui relève de votre communication et de l'intérêt collectif et de ne pas tomber dans les arguties de façade dont vous êtes assez coutumier. Une première partie avec une présentation globale et un état des lieux. Un contexte international instable, inquiétant, des conflits armés qui s'enlisent et une Europe qui n'en finit pas de vouloir se substituer aux États en prenant des décisions qui vont à l'encontre des intérêts nationaux. Nos agriculteurs en sont les dernières victimes. Leur gronde est justifiée. Nous devons les soutenir au risque de voir, comme ils le disent si bien, que leur fin devienne notre faim. Un contexte national avec l'appauvrissement du pays. Depuis l'élection d'Emmanuel Macron en 2017, c'est plus 545 000 français entrés dans la pauvreté, plus 800 milliards de dettes supplémentaires, 9 000 suppressions de postes d'enseignants et 30 000 lits hospitaliers en moins. Pour 2024, le Président continue à nous faire les poches, augmentation des franchises de médicaments, plus 3,9 % des bases fiscales, plus 10% du tarif de l'électricité peut-être même 25 % sur le gaz et le privé qui s'y met aussi avec l'augmentation des mutuelles et des assurances. L'annonce de la pérennisation du Fonds vert par l'État à hauteur de 2,5 milliards pour répondre aux enjeux écologiques est une bonne chose, mais la priorité ne devrait-elle pas d'être d'assurer que chaque concitoyen ait un toit sur sa tête pour se protéger, un frigo rempli pour s'alimenter ou un emploi pour lui permettre de subvenir correctement à ses besoins. Un pays qui vit à crédit avec toujours plus de dettes laissées aux générations futures sans jamais rechercher de solutions d'économie. Essayez de faire cela en tant que citoyen, vous aurez l'huissier devant votre porte. Un gouvernement et un Président en dessous de tout, soutenus ici dans les Alpes-Maritimes par un microcosme politique auquel vous appartenez désormais. Vos accointances avec la majorité macroniste niçoise font de vous un allié par rapprochement. Ensuite le portrait communal : stabilisation du nombre d'habitants, la suppression de la carence SRU, c'est heureux et on s'en réjouit, mais qui nous questionne. Nous sommes à 17 % de logements sociaux et nous ne paierons pas d'amende alors que des communes proches sont à 21 % et auront tout de même une pénalité. Est-ce que cela cache quelque chose ? Vous évoquez les déplacements. Nous appellerons cela davantage, l'immobilité organisée. Vous l'avez engendré avec vos choix catastrophiques pour les Trinitaires qui ont vu leur temps de déplacement doubler depuis l'instauration des voies à sens unique, la désormais célèbre piste cyclable, les zones bleues à marche forcée et le tram repoussé au mieux de 2 ans. Bon, rien de très positif dans ce domaine-là. Une autre partie qui aborde les finances communales avec une amélioration de la situation financière de la commune que personne ne peut nier, si ce n'est que d'être de mauvaise foi et une capacité d'autofinancement positive et des recherches de subventions systématiques. Un gros chapitre sur les reprises de compétences du Sivom val de Banquière où je mets forcément un bémol. Concernant la masse salariale, sans entrer dans des explications techniques de transfert de charges, je reste très sceptique quant aux arguments qui m'ont été fournis en commission des finances, notamment sur la prise en compte dans votre calcul des services support transverses et surtout la prise en compte de tout ou partie des recettes de subventions idoines qui doivent, elles, être aussi défalquées. Donc sur le site de l'intercommunalité, on trouve les chiffres de 2021 qui sont accessibles à tous. C'est l'année que vous avez retenu pour ce comparatif. Je n'y ai pas retrouvé les chiffres avancés donc, comme j'aime bien comprendre les choses, je vous demanderai de bien vouloir me faire parvenir si possible avant le prochain Conseil sur lequel on va voter le budget, le détail de vos calculs afin que je puisse mieux appréhender l'économie dont vous parlez. Sur la création des services publics, deux le sont vraiment, le reste est une amélioration de ce qui existait auparavant. Un point sur les avantages sociaux accordés aux agents. Encore une fois, vous menez la politique de la caresse et de la claque. J'espère qu'ils en sont conscients. D'un côté, comme tout homme de gauche que vous vous vanter d'être, vous êtes généreux avec l'argent des contribuables et en leur accordant des revalorisations de tickets restaurant et autres bonifications, mais en même temps, vous mettez en place la pointeuse marquant votre manque de confiance envers les agents de

notre collectivité. Sur les recettes de fonctionnement, si nous avons voté favorablement la création des comptes à terme en décembre dernier, c'était dans un but de rentabiliser les fonds et non pas pour faire une sorte de boursicotage. Vous avez ouvert 9 comptes sur lesquels vous avez mis 200 000 € chacun, soit 1,8 million de placé. En parallèle, vous gelez le taux communal de la taxe foncière que vous aviez très largement augmenté puis baisser de 13 %. Environ 30 moins 13, il reste 17 % non rendus aux propriétaires trinitaires. Et comme je disais précédemment, l'Etat augmente de 3,9 % les bases fiscales, vous aviez l'occasion de les compenser en diminuant le foncier de 4 % et donc, de rendre du pouvoir d'achat aux contribuables et replacer le reliquat. Mais non, vous ponctionnez encore et toujours les propriétaires, les finances se portent bien, mais il faut qu'ils continuent à payer. Toujours sur les recettes, au-delà de l'augmentation des tarifs que vous allez imposer sur les services au public, l'information importante c'est l'intégration d'un quartier de la commune en géographie prioritaire un quartier politique ville, les fameux QPV que le Président François Hollande, un ancien ami à vous monsieur le Maire, nous avait supprimé il y a quelques années en arrière estimant que La Trinité n'avait pas de besoin en ce domaine. Je m'étonne de la position de l'autre groupe d'opposition. C'était un quartier, le quartier de la gare que nous avons identifié donc, cela me paraissait normal que celui-ci soit rentré enfin en QPV. Alors pour que les Trinitaires comprennent bien de quoi nous parlons, les quartiers identifiés QPV bénéficient de moyens financiers supplémentaires octroyés par l'État pour subvenir aux besoins renforcés des habitants de ce quartier : rénovation urbaine, soutien aux associations, développement du service public. Donc, le quartier de la gare est intégré. Par contre, ce qui est une grosse surprise c'est le site réservé à la future salle des fêtes sur le boulevard Suarez qui l'est également à votre demande, semble-t-il. Le critère d'intégration en QPV c'est l'écart des revenus des résidents du quartier par rapport à la moyenne de ceux de la commune, d'où notre incompréhension car dans ce secteur les revenus sont tout autre. L'intégration de l'emplacement de la future salle des fêtes dans la zone prioritaire a-t-elle pour objectif des apports financiers complémentaires ? Si tel est le cas, cela va pour nous à l'encontre de la raison d'être de cette politique sociale qui est de compenser les écarts de niveau de vie. Et je m'étonne de la position de la préfecture à laquelle j'ai demandé des renseignements plus précis. Enfin une dernière partie du document sur vos projets qui nécessitent de nouveaux emprunts auxquels s'ajoutent l'endettement et le remboursement des emprunts en cours et des intérêts qui y affèrent. Nous attendons la présentation du budget primitif 2024 avec prudence et quelques réserves et dont l'un des marqueurs sera le doublement du budget en fonctionnement passant de 10 à 21 millions et plus 8 millions en investissement. Mais bon, comme vous comptez sur les propriétaires pour assurer les recettes fiscales, cela doit aller. Les contribuables trinitaires donc, comme la majorité des Français, subissent depuis 3 ans les errements politiques nationaux. Mais à La Trinité comme dans le reste du pays, les Français ont leur destin entre leurs mains et forts des expériences qu'ils subissent depuis trop longtemps, à eux de choisir très prochainement l'avenir. Enfin, je profite de cette prise de parole pour vous demander en plus des calculs, des économies sensément faites par rapport au Sivom, de bien vouloir me fournir pour la période budgétaire précédente 2023, les détails des budgets du CCAS, de la Caisse des Ecoles, du cimetière ainsi que le registre des délibérations. Nous sommes toujours dans l'attente des tableaux réalisés dans les écoles ; demande qui date du mois d'août 2023. J'espère que cela ne sera pas aussi long pour le reste, mais j'ai confiance en notre administration. Gardons à l'esprit que l'argent que nous gérons vient du labeur des contribuables qui nous le confient, utilisons-le avec parcimonie et utilité. Je vous remercie.

**Monsieur le Maire :**

Bien. Je vous remercie pour cette longue litanie de reproches et en vous écoutant, c'est-à-dire en écoutant deux anciennes Adjointes de la majorité municipale sortante qui a, comme chacun le sait, brillé par son efficacité aux services des Trinitaires, je me disais que si nous regardons des paramètres objectifs, ceux de la commune que vous avez eue en responsabilité et dont nous avons hérité, si je m'autorise cette expression : réseau d'alerte, comptes insincères, commune proche de la cessation de paiement. Si je regarde les paramètres là aussi, objectifs d'aujourd'hui : sortie du réseau d'alerte, trajectoire financière tellement saine que tous les établissements financiers nous prêtent pour nous désendetter, pour investir et parallèlement nous désendetter, désendettement progressif puisque chaque année nous continuons à désendetter la Ville, tout en menant des investissements, en ayant chaque année doublé l'investissement dans nos écoles ce qui va amener à une multiplication par 10 de l'investissement dans nos écoles. Quand je regarde ces paramètres objectifs et que je vous entends avec ce « festin des reproches » comme disait ma grand-mère, je me dis qu'il y a un déni de réalité assez fort. Mais je voudrais quand même vous répondre point par point, à l'une et l'autre. Alors, j'ai

évidemment essayé de tout noter. Concernant le pouvoir d'achat des Trinitaires, bon, chacun conviendra que les sujets de pouvoir d'achat ne se règlent pas à 100 % à l'échelle communale, mais que nous avons tout mis en œuvre pour intervenir là où nous le pouvions sur le pouvoir d'achat des Trinitaires. D'abord, après avoir mené une bataille nationale et je remerciais dimanche lors de nos vœux, les parlementaires qui nous y ont aidé même s'il a fallu aller jusqu'au Conseil constitutionnel. Après avoir remporté cette bataille nationale, nous avons pu baisser de 10 % le taux communal de la taxe foncière. C'est une réalité factuelle. Nous avons créé le chèque énergie seniors. Nous étions il y a quelques jours avec la petite commission du Centre Communal d'Action Sociale qui le décide, en train d'attribuer plusieurs chèques énergie seniors, c'est-à-dire pour les seniors en situation de difficulté, nous apportons un chèque de 50 € directement déduit sur la facture énergétique. Nous avons créé le chèque activité jeunesse. Nous avons gelé jusqu'à présent les tarifs de la cantine et madame Martello, effectivement nous serons contraints à la rentrée d'aligner avec l'inflation considérable sur les produits alimentaires, une augmentation mesurée des tarifs municipaux que nous avons gelés et qui resteront très inférieurs aux tarifs de la majorité des communes de notre territoire. Voilà pour le pouvoir d'achat. Pour ce qui concerne, madame Martello vous devriez le savoir, mais cela n'émerge pas au budget communal. Quand vous parlez de l'entretien des routes, de la voirie, bon vous le savez, c'est le budget métropolitain. Et vous ne pouvez pas à la fois déplorer l'état de notre voirie et en même temps déplorer qu'on fasse des travaux. Il faut savoir ce que l'on veut dans la vie. Moi, quand j'étais dans l'opposition, je regrettais effectivement que la commune ne se fasse pas suffisamment entendre pour défendre ses intérêts. Aujourd'hui, non seulement nous avons ce qu'on appelle le récurrent métropolitain, mais nous avons au travers des travaux de sécurisation et d'embellissement des axes principaux de la ville que nous réalisons, obtenu dans le plan pluriannuel d'investissement métropolitain près de 4 millions d'euros qui sont consacrés à La Trinité pour rattraper le retard de ces voiries, de ces absences de trottoirs, de ces éclairages publics délabrés, de ces cheminements piétons dangereux aux abords du collège. Voilà, tout cela nous l'avons obtenu en défendant les intérêts de la commune et cela n'est pas du budget communal, mais c'est un soutien que nous sommes allés chercher, un soutien métropolitain de même que nous allons effectivement chercher des subventions tous les jours. Nos services y travaillent. Nous avons obtenu 1 million d'euros rien que pour la rénovation énergétique de nos bâtiments qui va non seulement nous faire faire des économies financières de dépenses énergétiques, mais qui en plus vont faire des économies à l'environnement, à notre environnement, à l'air qu'on respire. Ce sont des tonnes de CO2 pour employer une expression que nos concitoyens entendent tout le temps maintenant, qui sont économisées et qui ne viendront pas dans les bronches des Trinitaires. Nous avons obtenu, si on inclut les subventions qui arrivent en 2024, 4 millions et demi de subventions tous azimuts, ce qu'évidemment vous n'aviez pas fait. Pour ce qui concerne la géographie prioritaire de la politique de la ville, et là, je note une divergence entre madame Martello et madame Escalier et madame Escalier vous avez raison de prendre acte du fait que c'est une bonne nouvelle que nous avons là aussi obtenue, effectivement dans une forme de négociation, effectivement compte tenu de la porosité qui existe depuis toujours. Elle est inhérente à notre territoire entre des quartiers prioritaires de la politique de la ville, de la ville de Nice notamment et La Trinité parce qu'il se trouve qu'entre l'Ariane et La Trinité il y a un pont et que sur ce pont il y a des gens qui passent à pied. Ils vont à l'hypermarché, ils profitent de nos services, ils passent par-là, ils vivent avec nous et donc bien entendu, cette porosité elle entraîne pour la commune la nécessité eh bien de mettre en œuvre des services publics et ces services publics jusqu'à présent nous les développons de façon volontariste. Quand nous mettons le paquet dans les écoles du centre-ville dont on sait qu'elles ont parmi les familles, des niveaux de revenus qui ne sont pas élevés. Quand on met le paquet pour éviter que des problèmes existent, quand on met là une classe orchestre, quand on renforce les moyens dans les écoles, dans toutes les écoles de la ville, mais notamment dans celle-là, c'est aussi justement pour prévenir les problématiques de la société, pour tirer vers le haut les habitants, pour permettre à chacun de trouver sa place et toutes ces politiques nous les menions jusqu'à présent de manière volontariste c'est-à-dire avec le budget communal et vous, vous viendriez madame Martello déplorer que l'État dise, mais oui parce que cette porosité existe, parce que vous accueillez dans les clubs de la ville, dans les clubs associatifs des gamins qui habitent, dont on ne regarde pas forcément l'adresse quand ce sont des associations. On le regarde pour les services communaux qui sont prioritairement réservés aux Trinitaires, mais dans les associations ce n'est pas monsieur Razafindralambo, lui-même très actif dans une association, qui viendra me contredire, il y a des gamins qui viennent d'autres quartiers, en tout cas de quartiers d'autres villes. Et donc, cette porosité, l'Etat vient la reconnaître en disant eh bien, nous allons vous soutenir pour vous aider à mener ces politiques volontaristes. Donc, c'est une grande victoire que d'être revenu dans la

géographie prioritaire de la politique de la ville. Cela ne vient pas introduire un paramètre inquiétant de paupérisation. La pauvreté, elle existe déjà d'une certaine manière. Il y a depuis des décennies sur le boulevard Général de Gaulle qui est le boulevard concerné, une série d'ensemble de logements sociaux qui existent depuis des décennies à la gendarmerie, à la gare, à la Poste et donc, forcément les personnes qui y habitent ont plus besoin que d'autres qu'il y ait un soutien de l'action publique. Et donc, nous sommes satisfaits de pouvoir être financés et d'ailleurs madame la Sous-Préfète en charge de la politique de la ville viendra dans quelques jours avec nous, inaugurer ce guichet France Services, une autre victoire que nous avons obtenue. Vous, vous aviez laissé filer les cartes d'identité, vous disiez : « Oh eh bien à quoi cela sert de faire des cartes d'identité à l'Hôtel de Ville de La Trinité ? » Non, c'est sûr que ce n'est pas utile. Depuis que nous les avons rétablies, ce sont des dizaines de Trinitaires qui viennent tous les jours. Donc, nous avons voulu effectivement rétablir les services publics et nous sommes soutenus par l'Etat. De la même manière, la trajectoire que nous avons, à la fois préservant un urbanisme maîtrisé parce que contrairement à vous, nous n'avons pas laissé filer une démesure dans l'urbanisme parce que nous avons pris acte quand nous sommes arrivés aux responsabilités que trop d'autorisations de construction d'immeubles avait été données et notamment sur le boulevard Blanqui, qui venaient densifier les problématiques de circulation notamment. Nous, nous avons au contraire cherché à maîtriser cela et malgré cela, nous avons pu et notamment avec cette convention d'intermédiation locative qui a permis finalement dans des logements existants avec les mêmes locataires eh bien, de conventionner en logement social des logements qui existaient, où il y avait déjà des locataires qui en fait relevaient potentiellement du logement social. Nous avons effectivement augmenté notre taux sans même à avoir à trop construire et cette trajectoire, elle est récompensée par l'État qui effectivement nous a sortis de la carence. Alors on paye encore des pénalités, mais beaucoup moins effectivement, 100 000 € de moins et on récupère en plus de cela la souveraineté sur les permis de construire qu'à cause de votre action, nous avons perdu en 2020. Et donc là aussi, c'est un élément de récupération de souveraineté. Voilà pour les sujets d'urbanisme. Un mot évidemment sur la piste cyclable dont on a bien compris que vous aviez choisi d'utiliser cela pour souffler en permanence sur la braise du mécontentement qui n'est pas difficile d'agiter quand forcément, un 23 décembre un 22 décembre à la sortie de l'hypermarché, il y a des embouteillages sur le boulevard Suarez. Allons bon, est-ce que c'est nouveau ? Non. Est-ce que les habitudes ont été changées ? Oui. Est-ce que c'est pour faire mieux ? Oui. Est-ce que d'apaiser le stationnement, de réserver grâce aux zones bleues le stationnement aux Trinitaires, d'enlever des dizaines et des centaines de voitures ventouses, ce n'est pas mieux ? Est-ce que sur la voie principale historique d'entrée dans la ville, ce qu'on appelle la plaine de Gerland, de l'entrée sud de la ville jusqu'au rond-point des amis de la Liberté. Est-ce que le fait de mettre des trottoirs, de mettre des végétaux, de planter des arbres, de réguler le stationnement, d'embellir. Est-ce que cela n'est pas mieux à terme ? Si. Est-ce que le fait d'avoir une promenade, parce qu'en fait il va bien falloir qu'on l'appelle à terme « la promenade des Trinitaires », parce que la piste cyclable elle est et elle va être un espace partagé parce que si vous faites comme moi et que vous allez quand il fait beau ces jours-ci à la sortie du collège, à la sortie des écoles, vous allez voir que tous les jours, il y a davantage de collégiens, de mamans et de papas avec des poussettes et même de cyclistes qui se disent : « Ben ce n'est pas désagréable quand même cet endroit-là », où vous avez une piste très large où, si vous voulez marcher eh bien, vous marchez du côté opposé, là où peuvent venir les cyclistes donc, vous êtes en totale sécurité comme cela se fait dans un espace partagé et vous marchez avec, à votre gauche un talus végétalisé et puis avec quelque chose qui ressemble davantage à un axe d'une ville agréable et pas à une route nationale où foncent et déboitent des camions. Donc, oui nous assumons de nous projeter, d'essayer de voir un petit peu plus loin que le bout de notre nez et je crois d'ailleurs que les Trinitaires, progressivement vont dans ce sens avec nous, parce que vous madame Martello, je vous entends parler au nom des Trinitaires. Bon, d'abord il se trouve que pour pouvoir parler au nom des Trinitaires, il y a une légitimité démocratique qui arrive tous les 6 ans, cela s'appelle les élections et ensuite on rend des comptes et moi, avec mon équipe je suis très conscient du fait que nous avons un mandat qui nous a été donné et nous aurons des comptes à rendre. C'est toujours ce que nous avons dit. Mais quand il y a quelques jours, nous étions sous le chapiteau des centaines et des centaines rassemblés, de toutes sensibilités avec simplement des valeurs en commun et un projet en commun pour La Trinité, eh bien je n'avais pas l'impression que les Trinitaires étaient aussi défaitistes et pessimistes que vous. Je crois au contraire qu'ils sont avec nous, plutôt...eh ben oui, vous auriez dû venir aux vœux, vous en auriez vu des centaines. Vous, je ne sais pas qui vous voyez, peut-être vos quelques voisins. Mais, effectivement on en voit sans doute plus que vous. Donc voilà, nous, nous assumons, nous assumons de prendre nos responsabilités parce que diriger une commune cela n'est pas simplement faire

le « scrogneugneu », c'est essayer de donner un cap conforme à des engagements et assumer d'avancer. Voilà, alors je ne sais pas si j'ai répondu à peu près à tous les points qu'avait soulevé madame Martello. J'ai ceux de madame Escalier. Alors, une petite pique de madame Escalier sur les agents communaux. Bon, les agents communaux, vous savez ce sont des agents du service public qui sont, et là aussi, nous avons organisé les vœux du Maire au personnel, nous avons remis des médailles du travail. Il y a dans notre commune une administration avec des agents qui sont là souvent depuis de très nombreuses années, qui aiment la commune, qui aiment travailler pour elle, qui aiment la tirer vers le haut et donc, effectivement nous leur faisons confiance et donc, effectivement avec eux nous avons là aussi une trajectoire pour essayer d'améliorer leurs conditions de vie et de travail et même de rémunération là où c'est possible, voilà. Et puis, nous avons avec eux, discuté de ce qu'on appelle une gestion automatisée du temps de travail. Cela n'est pas une pointeuse simplement, cela n'est pas ne pas faire confiance aux agents, c'est au contraire si vous voulez, en responsabilité partagée, c'est aussi se dire que les agents du service des ressources humaines plutôt que de passer leur temps à pointer des jours de congés, des jours de travail, à faire avec les méthodes d'un temps ancien des choses qu'on peut faire numériquement, eh bien nous préférons utiliser les agents communaux à des compétences opérationnelles pour les espaces verts, pour les écoles, pour la crèche, au service des citoyens plutôt qu'à faire de la paperasse. Vous avez dit aussi madame Escalier que vous attendiez une liste des travaux dans les écoles. Là aussi, je vous trouve un peu culotée. Nous avons organisé, c'est moi qui vous l'avais proposé, une visite des bâtiments communaux, des écoles avec les élus d'opposition, chose qui ne s'est jamais faite. Moi, à l'époque où j'étais dans l'opposition, si je vous avais demandé cela j'ose même pas imaginer la réponse méprisante que j'aurais eu. Nous on a demandé à notre administration de prendre du temps, beaucoup de temps pour vous faire visiter les bâtiments communaux et les travaux qui ont été faits. Alors, si vous nous dites encore qu'il vous faut des tableaux, des listes, etc., on vous fournira comme d'habitude tous les éléments, mais j'aurais préféré que vous commenciez par dire : « Ecoutez, merci d'avoir contrairement à ce qui était fait dans le passé, organisé ce genre de chose ». Quand je vous entends là aussi avec un certain culot parler de boursicotage, là où nous avons tout simplement renversé la vapeur. A l'époque où vous étiez en responsabilité madame Martello, madame Escalier, nous étions avec une ligne de trésorerie, c'est-à-dire un crédit conso de 1,5 million en permanence consommé, c'est-à-dire une dette masquée que nous avons fini par entièrement rembourser et maintenant dans une gestion en bon père de famille, excusez-moi l'expression, au lieu de courir après une ligne de trésorerie, on a l'argent devant, mais pas pour thésauriser, c'est de l'argent devant pour les dépenses que nous allons avoir à faire. Comme un ménage qui a devant lui un petit peu d'argent pour affronter la facture d'électricité qui va arriver, la facture de l'eau qui va arriver, telle dépense qui va y avoir à faire dans l'année. Nous, nous l'avons devant nous. C'est ce qui nous permet d'être serein, d'avoir cette trajectoire saine. C'est justement cela que vient récompenser l'Etat. J'ai l'impression vous n'avez toujours pas compris, mais je ne regarde pas dans le passé.

**Madame Meynard :**

Vous ne faites que cela depuis tout à l'heure.

**Monsieur le Maire :**

Oui, mais écoutez, mais c'est vous parce que quand je vois que madame Martello, j'aurais vraiment préféré ne pas parler de cela, mais puisque vous parlez du passé, j'en parle madame Martello. J'ai dû réprimer des éclats de rire de mes collègues parce que madame Martello vient nous dire que nous avons bradé le patrimoine communal. Donc, je ne vais pas vous faire la liste du patrimoine communal qui a été bradé avant 2020, mais si vous parlez du Collet du Moulin, madame Martello, on est allé au tribunal là-dessus, vous nous avez attaqué et vous avez perdu parce que vous disiez, excusez-moi, des choses fausses, parce qu'une écriture insincère était dans les comptes de la commune liée au Collet du Moulin. Cette écriture nous avons dû la corriger. Nous avons finalement vendu à bon prix le Collet du Moulin que nous avons gardé dans l'escarcelle publique, contrairement à ce que vous vouliez faire, pour pouvoir mener avec nos services métropolitains des projets qui s'articulent avec une autre victoire que nous avons emportée c'est-à-dire une trajectoire claire sur l'arrivée du tramway. Alors vous allez dire : « Quand est-ce qu'il arrive le tramway ? Retard pas retard, etc. ». En tous les cas, vous, vous étiez contre à l'époque. Aujourd'hui, dans la trajectoire d'investissement métropolitaine, l'investissement majeur qui est maintenu c'est celui du développement du réseau de transport. Joseph Segura, Louis Nègre, des maires de la rive droite du Var, étaient à nos vœux dimanche et nous parlions de cela. Le tramway, un projet

d'une telle envergure, on n'en n'est plus à regarder à 6 mois près quand est-ce que qu'il arrive. Il y a une trajectoire saine, il y a des choses très concrètes. Le projet, il est lancé. La station-service du pont Garigliano a été rasée parce que c'est là qu'il va passer. Nous avons déjà procédé à des acquisitions foncières pour le tramway et donc, les projets sont lancés. Nous sommes soutenus, nous obtenons des subventions, nous obtenons de la Métropole le soutien dont nous avons besoin pour mener à bien tous les projets structurants. Nous obtenons du Département, le soutien dont nous avons besoin pour nos projets communaux. 1 million d'euros du Conseil Départemental pour notre salle culturelle. Nous obtenons de l'État les soutiens que j'ai évoqués. Nous obtenons de la Région, des centaines de milliers d'euros et nous devrions nous plaindre, nous devrions chercher la petite bête. Mais non, madame Martello, non madame Escalier. Alors avant de conclure, je vois que j'ai noté les commerces parce que c'est un sujet important. Nous étions d'ailleurs hier avec quelques-uns, avec une personnalité du commerce trinitaire qui a tenu pendant 40 ans une épicerie et plus qu'une épicerie sur le boulevard Général de Gaulle, qui part à la retraite et donc, nous tournions une page de l'histoire du commerce trinitaire et nous allons en ouvrir bien d'autres, de nouvelles. Il y avait là, le futur restaurateur qui va reprendre le restaurant à l'angle du boulevard Général de Gaulle et de la rue de l'Hôtel de Ville qui s'appellera « la Tavola ». Un magnifique restaurant italien, une supérette est déjà en préparation, une boulangerie a ouvert il y a peu de temps, des coiffeurs, on a beaucoup, beaucoup de coiffeurs, des instituts de beauté et puis tellement et tellement de commerces qui, bien entendu dans un contexte difficile, continuent de travailler. Le contexte difficile pour le commerce, il est national. Les procédures collectives, comme on dit au tribunal de commerce, elles sont quotidiennes. Les rideaux baissés, il n'y a pas que dans La Trinité. Promenez-vous dans le centre de Nice et vous verrez aussi des rideaux baissés parce que le commerce c'est difficile. Or nous, on continue ici à La Trinité d'avoir une boucherie, d'avoir un primeur, d'avoir un fleuriste, d'avoir deux chocolatiers, d'avoir un magasin de meubles, un magasin de carrelage, des opticiens, des pharmacies, une auto-école, un pressing, des boutiques de vêtements. Bon, même si c'est dans la galerie commerciale pour laquelle aussi il y a des difficultés, des magasins de maquillage, de parfumerie, une recyclerie qui a ouvert récemment et puis une enseigne valorisante qui s'appelle Grand Frais qui va arriver. Nous avons choisi avec eux l'architecture et au lieu d'un hangar de déménagement et qui était occupé par une famille qui a bien installé sur notre territoire et qui a changé de lieu, mais au lieu d'un hangar nous aurons une magnifique halle à l'ancienne d'une magnifique enseigne qui s'appelle Grand Frais. Cela a fait l'actualité cette semaine, un lieu de futsal, réussite trinitaire exceptionnelle, laisse la place à une autre activité, elle aussi très valorisante, du padel. Depuis que je suis Maire, il y a pas eu une semaine où je n'ai pas eu des gens qui sont venus me dire : « Monsieur le Maire, il faudrait trouver un endroit pour du padel ». Bon, il se trouve qu'il y a des entrepreneurs, un trinitaire et un champion de padel de niveau national, voire international, qui ont ouvert un lieu de padel, qui vont amener de l'attractivité. Donc, il ne s'agit pas d'être dans le déni, bien entendu que cela n'est pas simple pour le commerce, bien entendu qu'il y a des commerces qui sont en difficulté qui ferment leur rideau et il y en a d'autres qui ouvrent et je vous dirais même et c'est un échange que nous avons à la Chambre de Commerce et d'Industrie ce mois-ci, que les aménagements que nous faisons qui embellissent la ville, qui la requalifient, le marché de signalétique qui va enlever tous les panneaux sauvages de publicité répartis sur le territoire de façon anarchique et qui va les remplacer par un affichage commercial soigné et harmonisé. Tout cela créé de l'attractivité. Cela fait que toutes les semaines là aussi on a des enseignes qui disent : « Ben, on voudrait bien s'installer. Quelles sont les superficies dont on peut disposer à La Trinité ? ». Tout cela créé de l'attractivité. Et donc, ni les acteurs économiques, ni les Trinitaires ne sont dans votre défaitisme, ne sont dans votre pessimisme. Ils sont avec nous parfois dans du découragement, mais ils sont avant tout majoritairement et c'est ce que nous avons magnifiquement constaté dimanche quand nous avons à plusieurs centaines entonné la Marseillaise, sans vous malheureusement, mais avec des gens de toutes sensibilités. Nous étions ensemble, nous étions rassemblés avec un seul objectif, arriver à se projeter et c'est cette confiance dans l'avenir, c'est cette capacité à être optimiste que nous devons chérir ensemble et c'est cela dont il est question derrière tous ces graphiques, derrière cette présentation, il est question simplement d'avoir dans le pessimisme ambiant, de ne pas tirer les gens vers le bas et vers la déprime, au contraire de donner un cap d'avancer ensemble pour un avenir meilleur. Voilà de quoi nous voulions parler ce soir. Madame Escalier.

**Madame Escalier :**

Merci. Alors vous ne voulez pas revenir vers le passé, mais vous y revenez toujours pour nous faire penser que vous êtes formidable monsieur le Maire donc, puisque vous voulez y aller, on va y aller. Donc, vous nous parlez

de la trajectoire financière. Je rappelle que votre 3<sup>ème</sup> Adjointe, madame Baravex est élue depuis 2008 voilà, 2008 et elle a voté toutes les délibérations depuis 2008.

**Madame Fernandez-Baravex :**

2001. Vous faites une erreur madame Escalier, c'est 2001.

**Madame Escalier :**

Ah ben encore plus très bien. Cela fait 20 ans qu'elle valide la totalité...

**Monsieur le Maire :**

Et contrairement à vous, elle a de façon courageuse...

**Madame Escalier :**

Validé, validé...

**Monsieur le Maire :**

... rompu avec un système délité...

**Madame Escalier :**

Oui, bien sûr.

**Monsieur le Maire :**

... auquel vous continuiez d'appartenir.

**Madame Escalier :**

Oui bien sûr donc, jusqu'en 2018 cela fait 17 ans où elle a validé l'ensemble des délibérations des deux maires qui vous ont précédé. Ensuite, vous nous parlez de la perte des constructions de permis et des nombreuses constructions. Là encore aussi c'était madame Baravex qui signait les délibérations. Concernant la piste cyclable partagée, vous nous parlez et vous nous dites qu'il y a des familles, des personnes qui se baladent. Il y a des choses qui s'appellent des trottoirs et les gens doivent utiliser les trottoirs pour pouvoir se balader à pied. Les pistes cyclables sont réservées aux vélos, c'est noté comme cela dans les utilisations et les bons usages des pistes cyclables. D'ailleurs, je n'ai vu personne de l'équipe municipale à vélo encore, j'espère vous voir très prochainement. Ensuite, vous nous parlez des missions des ressources humaines, qu'ils doivent faire autre chose. C'est la réalité, mais si, mais si. Donc, vous nous parlez des RH, qu'ils ont autre chose à faire que de suivre les congés, les absences. En fait, c'est les missions des services des ressources humaines, en plus du suivi des congés, des formations et de la carrière...

**Monsieur le Maire :**

Avec des moyens modernes, c'est mieux qu'avec des moyens anciens, vous en conviendrez.

**Madame Escalier :**

Oui, oui bien sûr, on est d'accord, mais le suivi des absences et des congés cela fait partie des missions des ressources humaines. Ensuite, la visite des écoles. Effectivement, nous avons fait la visite des écoles avec une partie de votre équipe. J'ai remercié les services qui nous avaient accompagné. Maintenant, je suis là aussi pour faire, nous sommes là pour faire notre travail aussi d'élus de l'opposition et lorsque je demande de nous fournir les tableaux c'est parce qu'ils ont, semble-t-il, été envoyés à l'autre groupe et que je ne les ai pas reçus. Donc effectivement, je vous demande de nous fournir la liste des tableaux de 2023 c'est tout il y a pas à polémiquer puisque...

**Monsieur le Maire :**

Vous les aurez, bien entendu parce que nous sommes transparents à 100 %.

**Madame Escalier :**

Voilà et comme on vérifie juste comment sont utilisés les deniers publics. Et enfin, les comptes à terme. Effectivement, moi j'entends, je n'ai pas de difficulté avec le fait de dire qu'on va placer de l'argent pour provisionner et anticiper les éventuels problèmes. Néanmoins, je reviens sur l'objet d'un des chapitres du rapport d'orientations, c'est la compensation que vous auriez pu faire des 4 % d'augmentation des bases de l'État, vous auriez pu les diminuer et ce qu'il restait vous auriez pu les placer. Je n'ai aucun problème avec les comptes à terme, sauf que là vous placez quand même 1,8 million et vous auriez pu rendre une partie aux propriétaires trinitaires.

**Monsieur le Maire :**

Alors vous refusez de comprendre, mais c'est pourtant ce que nous avons fait. Ce que nous avons fait c'est justement d'agir comme un bouclier fiscal face à l'augmentation des bases très concrètement. Si vous regardez la feuille d'impôts de la majorité des citoyens sur le territoire national, vous verrez que la taxe foncière a augmenté significativement à cause de l'augmentation des bases par l'État. La raison pour laquelle à La Trinité elle n'a pas augmenté c'est parce que nous avons baissé le taux communal. Donc, nous avons fait exactement ce que nous avons dit et donc, sachez le reconnaître. Pour ce qui concerne, bon, il y a un document que je n'ai pas évoqué, mais puisque vous rentrez dans les détails, vous me conduisez à l'évoquer. C'est le rapport de la Chambre Régionale des Comptes qui était sur mon bureau quand je suis arrivé en responsabilité et qui au-delà de pointer toutes les graves choses que j'ai évoquées tout à l'heure, disait aussi qu'il fallait passer à un système automatisé autour du temps de travail. C'était une recommandation de la Chambre Régionale des Comptes. Donc, il ne s'agit pas comme vous semblez le dire ou ne pas le comprendre ou faire semblant de dire que cela n'est pas le travail des ressources humaines. Bien entendu, c'est le travail des ressources humaines, mais de le faire avec des moyens modernes, sécurisés, sécurisants pour nos agents et qui vont justement permettre une plus grande fluidité, c'est à cela que nous travaillons. Concernant la piste cyclable et votre refus absolu que des piétons l'empruntent, je vous invite et puis vous le verrez, mais vous le verrez sans doute lorsque nous aurons je pense un temps d'inauguration mais cela commence déjà à se dessiner clairement, allez jeter un coup d'œil au lavoir qui se situe à peu près en face de l'impasse Tante Lucrèce. Bon, un lavoir qui était au milieu d'une route, que plus personne ne voyait tellement il était déconsidéré. Bon, allez voir comment c'est maintenant. Autour il va y avoir des pavés, au fond il va y avoir probablement des images qui vont renvoyer à l'histoire de la commune et de ses lavoirs. Voilà un espace élargi où, probablement on aura envie de se retrouver et un espace entouré d'espaces verts qu'on ne voyait même plus. Souvenez-vous, je l'ai tellement dit et aujourd'hui, je suis heureux de pouvoir enfin agir maintenant que je suis en responsabilité. Souvenez-vous de ces pauvres oliviers à l'entrée de ville sur la plaine de Gerland qui avaient été replantés et qui étaient en train de crever. Eh bien, tout cet espace-là, revégétalisé, assaini, cela nous fait respirer à nouveau et effectivement, je vous parie que dans quelques mois, vous-même avec bonne foi je l'espère, vous aurez plaisir à aller vous promener à pied à cet endroit-là et peut-être qu'on l'appellera « la promenade des Trinitaires » parce que progressivement les Trinitaires sont en train de se l'approprier. Voilà, alors c'était un rapport d'orientations budgétaires et donc, une présentation de grandes orientations. Il n'y a pas de vote et donc, je vous propose que nous en prenions acte.

***Il s'agit de prendre acte de ce débat, aucun vote n'est nécessaire***

~

~ ~ ~ ~ ~

~

**Monsieur le Maire :**

Nous aurons au printemps la présentation du budget primitif et ce sera donc un plaisir avec vous monsieur l'Adjoint, de présenter les éléments concrets du budget de la commune. C'était la seule délibération enfin le seul rapport à l'ordre du jour. Les conseillers municipaux ont reçu la liste des décisions municipales que j'ai eu à prendre dans le cadre des délégations qui m'ont été confiées et qui concernent notamment les demandes de subventions que nous obtenons et que j'ai évoquées. Je n'ai pas reçu de question orale, ni de question écrite, mais comme nous sommes ouverts au débat, je voudrais quand même rappeler notre règlement intérieur c'est-à-dire que même si nous sommes transparents et libres et ouverts au débat, je ne souhaiterais pas que des

mauvaises habitudes soient prises et que des questions soient posées comme ça à l'emporte-pièce sans respecter le règlement intérieur même si monsieur Razafindralambo, je vais vous donner la parole. Voilà, essayons quand même notamment par respect pour nos agents et pour les Trinitaires de respecter le règlement intérieur. Vous aviez une question monsieur Razafindralambo, je vous donne la parole.

**Monsieur Razafindralambo :**

Merci. C'est très rapide. En fait, il a été disposé des zones bleues devant le collège entraînant pour l'instant la disparition de l'arrêt de bus, vu que le zébra a été enlevé donc, les gens se garent. Donc, ma question c'est quid de cet arrêt de bus. Merci.

**Monsieur le Maire :**

Alors le zébra ne correspondait pas à un arrêt de bus, c'était un emplacement pour les transports scolaires occasionnels notamment pour les sorties scolaires, etc., assez peu utilisé jusqu'ici. Et donc, il a été considéré plus logique à cet endroit où se garent déjà de façon moyennement régulière des Trinitaires ou des enseignants du collège ou des membres de la communauté éducative, il a été décidé de consolider des places et donc de créer des places de stationnement, effectivement en zone bleue pour éviter qu'elles soient occupées par des véhicules ventouses. Je rappelle que la zone bleue est ouverte, chacun le sait, mais c'est toujours bien de le rappeler, gratuitement jusqu'à 1h30 de stationnement avec un disque et moyennant 45 € annuels, c'est-à-dire moins cher que dans toutes les communes du territoire, la possibilité de stationner jusqu'à 24 heures avec la vignette et donc, c'est du stationnement très pratique pour les riverains, pour la communauté éducative, etc. Quant à l'arrêt de bus pour les navettes, évidemment il va être consolidé et même optimisé et pour les sorties scolaires, évidemment les collégiens n'auront que quelques pas à faire pour aller et ce sera organisé, structuré et sécurisé, pour aller prendre le transport plutôt sur le boulevard Général de Gaulle à l'arrêt de bus ad hoc, là où nous allons aussi, j'étais hier avec monsieur le Principal du Collège, travailler à une sécurisation et à des aménagements. Je dois dire que même si on ricane sur l'usage cycliste, s'il y a une catégorie de population qui serait de bons candidats à un usage du vélo, ce sont les collégiens. Demain, quand la piste cyclable sera terminée et entièrement sécurisée comme elle l'est, tous les collégiens qui habitent dans le périmètre élargi du centre-ville, cela fait quand même beaucoup de collégiens, eh bien, ils pourront peut-être de temps en temps ceux qui aiment cela ou ceux qui veulent, aller de façon 100 % sécurisée au collège. Nous travaillons avec le collège à un stationnement vélo qui soit sécurisé et tous les collégiens qui iront une fois de temps en temps à vélo ou à pied d'ailleurs au collège, eh bien ce sera autant de véhicules qui engorgeront en moins nos axes de circulation. Et donc ça, c'est quand même aussi un sujet auquel nous devons travailler parce qu'on sait qu'il y a encore beaucoup de gens qui, voilà, prennent leur voiture pour amener leur enfant au collège. Certains c'est en allant travailler, d'autres non et souvent s'ils tiennent à accompagner leur enfant, c'est qu'il y a une forme d'inquiétude sur la sécurisation globale sur la sécurité. Comme vous le savez, nous mettons le paquet, je l'évoque souvent, nous avons renforcé notre police municipale, nous déployons en permanence le service de de protection et de vidéoprotection qui permet une élucidation très efficace et dans une bonne coordination entre la police municipale et la gendarmerie. Mais la sécurité c'est aussi pouvoir se déplacer sur des trottoirs, sur des promenades sécurisées, séparées des axes de circulation sur des passages piétons que nous avons renforcés, sécurisés et sur des trottoirs embellis, aménagés. Donc, c'est quelque chose de particulièrement important. Voilà, je crois que nous avons terminé. Je vous remercie beaucoup. Je remercie les Trinitaires qui nous ont écouté et donc, je vous donne rendez-vous au printemps pour le budget primitif. Bonne soirée à tous. Merci.

▬▬▬▬▬▬▬▬▬  
**La séance est levée à 20h10**  
▬▬▬▬▬▬▬▬▬

Fabien Bonnafoux,

Secrétaire de séance.



Ladislav Polski,

Le Maire.